



**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

DIRECTION GENERALE

OBJET : Réunion du Conseil Municipal

(Articles L2121-7, L2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer au Conseil Municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Jeudi 1^{er} octobre 2026
à 20h00
Salle du Conseil municipal**

L'ordre du jour complet et les rapports correspondants sont joints à la présente convocation.

AFFICHÉ LE : vendredi 25 septembre 2026

Le Maire,
Joffrey DUPOIZAT



COMMUNE DE SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

10 rue de la mairie – 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Tel : 04.78.57.05.55 – Fax : 04.78.44.67.23

accueil@marie-stgenislesollieres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2026**Rapporteur****N°****ORDRE DU JOUR**

- Appel nominal
- Désignation du secrétaire de séance

PROJETS DES DÉLIBÉRATIONS :

Mme SCHIEPAN

1

- Site de Chapoly : Retrait de la délibération 2026-64 du 4 juin 2026

- Compte-rendu des décisions municipales prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT :

NÉANT